

OUBLI DE MATÉRIEL

Matériel nécessaire :

- dictionnaire
- carnet de correspondance

Avertissement préalable : Si le travail n'est pas réalisé ou s'il est bâclé, une heure de retenue au moins sera donnée pour le recommencer dans sa totalité.

Consigne générale :

- Lire d'abord une première fois tous les documents attentivement, puis lire les questions. Relire les documents nécessaires pour répondre à chacune des questions.
- Répondre aux questions d'après les documents, le dictionnaire et/ou ton carnet de correspondance.
- Toutes les réponses doivent être rédigées (faire des phrases complètes pour répondre).
- Ne pas réécrire les questions, bien numéroter les réponses en fonction du numéro de la question.
- Pour chacune des questions, préciser quel(s) document(s) a (ont) été utilisé(s) pour répondre.

Questions :

1/ À l'aide du dictionnaire, définir les quatre mots suivants :

oubli / assiduité / obligation

2/ ÉTUDES DE CAS : Pour chacune des études de cas suivantes, rédige un **texte d'au moins 5 lignes** expliquant ce que tu ressentirais dans la situation, pourquoi tu aurais ces émotions, quelles sont les conséquences de l'oubli de cette personne, et comment la personne aurait pu bien agir avec toi.

2.a/ Étude de cas n°1 : Ton anniversaire.

C'est ton anniversaire, tu espères recevoir la paire de Asics orange que tes parents t'ont promis. Tu as eu de bonnes notes toute l'année, tu n'as pas eu de retenues au collège. Tu sais que tu vas avoir tes baskets. Mais, le soir, tu découvres que tes parents ont oublié ton anniversaire et que tu n'as pas de cadeau.

→ Que ressens-tu ? Penses-tu que cet oubli est légitime, normal, acceptable ? Quelles sont les conséquences de cet oubli ? (5 lignes minimum)

2.b/ Étude de cas n°2 : Ton contrôle.

Tu as eu un contrôle la semaine dernière, et aujourd'hui, ton professeur rend les copies. Le professeur avait promis de mettre 2 points supplémentaires aux élèves qui feraient les exercices supplémentaires. Tu as beaucoup travaillé et tu as fait tous les exercices supplémentaires espérant améliorer ta note. Mais, au moment de recevoir ta copie, tu te rends compte que le professeur a oublié de te mettre les 2 points.

→ Que ressens-tu ? Penses-tu que cet oubli est légitime, normal, acceptable ? Quelles sont les conséquences de cet oubli ? (5 lignes minimum)

2.c/ Étude de cas n°3 : Ton exposé.

Tu dois aujourd'hui faire un exposé oral en classe avec un autre élève de la classe. Vous avez beaucoup travaillé et préparé une maquette pour présenter l'exposé. Vous avez travaillé chez l'autre élève qui a promis d'amener tout le matériel en classe. Mais, ce matin, en arrivant au collège, tu te rends compte que ton camarade a tout oublié : la maquette et les notes pour l'exposé, qui commence dans 5 minutes.

➔ Que ressens-tu ? Penses-tu que cet oubli est légitime, normal, acceptable ? Quelles sont les conséquences de cet oubli ? (5 lignes minimum)

3/ D'après le document n°1, que risque un salarié s'il oublie son matériel de sécurité pour le travail et qu'il ne l'a, de fait, pas porté.

4/ Explique pourquoi tu as oublié ton matériel (au moins 3 lignes) : quand as-tu préparé ton sac ? Comment as-tu préparé ton sac ?

5/ Décris avec précision les conséquences de ton oubli de matériel pour ton travail scolaire (au moins 3 lignes) : quelles activités ne peux-tu pas effectuer à cause de cet oubli ?

6/ Décris avec précision comment faire à présent pour ne plus oublier ton matériel scolaire (au moins 3 lignes).

Document n°1 : Le non-respect du port des équipements de protection individuelle

« Le Code du travail établit plusieurs obligations concernant les équipements de protection individuelle. [...]

Selon l'article L4122-1 du Code du travail, **le travailleur a une obligation de sécurité**, c'est-à-dire qu'il doit prendre soin de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.

Il s'agit d'une **obligation de moyen** [...] Il doit notamment :

- utiliser correctement les outils, machines et matériels à disposition,
- porter les équipements de protection individuelle de manière conforme à leur utilité,
- alerter l'employeur en cas de risque.

[...] Si c'est le **salarié** qui a manqué à son obligation de sécurité, il peut alors risquer :

- des **sanctions disciplinaires**,
- un **licenciement** pour faute grave,
- la **perte de tout ou partie de l'indemnisation** suite à l'accident,
- des **sanctions pénales**. »

Source : « Quelles sont les sanctions en cas de non port des EPI ? », site *SécuriNorme*, 16 mai 2018, en ligne : <https://www.securinorme.com/prevention-au-travail/222-queelles-sont-les-sanctions-en-cas-de-non-port-des-epi->